



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 24 février 2015
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Sophie AVRIL, Fabrice BAUDEAU, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT, Henri FERLUC de, Laure FRENDRO-ROSSO, Damien GLORIES, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO

Absents et excusés :

Béatrice HONTARREDE,

Absents ayant donné procuration :

Jean-Paul BEYSSEN à Frédéric PERROT

Elodie CAMBOU à Fabrice BAUDEAU

Anne FAURES à Eric CHERDO

Sabrina MIGNONAT à Marc PRIDO

Karine ROVIRA à Laurent CHERUBIN

Désignation du Secrétaire de séance :

Laure FRENDRO-ROSSO est désignée Secrétaire de séance.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à inscrire en début de séance un point non prévu à l'ordre du jour, à savoir l'installation d'un nouveau conseiller municipal. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de M. le Maire.

M. le Maire précise alors qu'à la suite des démissions successives de Mesdames Françoise Lapeyre et Pascale Bernard, en application notamment de l'article L. 270 du code électoral, il y a lieu d'installer le candidat suivant de la liste « Labège naturellement solidaire » aux élections municipales de 2014, à savoir M. Yannick Châtelet au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de cette installation et M. le Maire souhaite la bienvenue à ce nouveau membre du Conseil Municipal qui intégrera selon la réglementation en vigueur la dernière place au sein du tableau des conseillers municipaux.

M. le Maire précise alors que les fonctions de suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres d'une part, de la Commission des Impôts Directs d'autre part, ne font pas l'objet d'un remplacement dans la mesure où seuls les titulaires de cette commission sont à remplacer.

Enfin, il est précisé que M. Yannick Châtelet est invité à proposer son intégration après réflexion de certaines des commissions municipales afin de respecter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

I. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 janvier 2015

II. Administration Générale

1/ Convention d'occupation précaire de la parcelle AW262 - Approbation

Approbation du Conseil Municipal.

2/ Extension de la Mairie Lancement de la procédure de sélection et désignation du Maître d'Oeuvre

Examen du dossier et report à une séance ultérieure du Conseil Municipal pour prise de décision.

III. Culture

3/ Maison Salvan : demande de subvention à la DRAC Midi-Pyrénées pour une résidence artistique de Céline Ahond

Approbation du Conseil Municipal.

IV. Travaux

4/ Rénovation feu tricolore RD 16/ Allée Chantecaille - SDEHG

Approbation du Conseil Municipal.

5/ Présentation du boulodrome couvert

Validation de l'esquisse par le Conseil Municipal.

V. Comptabilité Finances

6/ Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire et de la liste des subventions communales pour 2015

Prise en compte du projet par le Conseil Municipal.

VI. Ressources Humaines

7/ Prise en charge partielle des déplacements domicile-travail dans le cadre de modes de transport publics

Approbation du Conseil Municipal

8/ Modification du règlement intérieur notamment sur le régime des astreintes.

Approbation du Conseil Municipal

9/ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2° classe à temps complet

Approbation du Conseil Municipal

VII. Communication

10/ Adoption d'une nouvelle identité visuelle pour la commune

Approbation du Conseil Municipal

VIII Marchés, services et travaux en délégation pour information

Le Conseil Municipal prend acte des engagements pris dans le cadre des délégations.

IX Questions et informations diverses en provenance du Public :

Le groupe marche de « l'accueil LABEGE » précise qu'une marche sera organisée dans le cadre de la journée mondiale de la femme, le 8 mars prochain.